

Le Bleymard

INF'OLT

Bulletin municipal

N° 8

Mai - Juin 2007

EDITORIAL

Décidé en 2003, le projet d'extension – rénovation de la Résidence J. Caupert a vu le jour en 2006 et se poursuit aujourd'hui. Mais pour cela, il a fallu franchir quelques obstacles. Administratifs d'abord avec, d'une part, la nécessité de régler le problème de propriété sur laquelle l'ancien bâtiment était construit et celle sur laquelle le projet d'extension portait : don pour l'euro symbolique de la commune à la maison de retraite. D'autre part, mettre en concurrence par le biais d'un appel à concours, ceci afin de choisir le cabinet d'architectes qui conduirait ce projet, d'où un nouveau retard dans la mise en œuvre des travaux. Financiers ensuite, alors que le budget était quasiment bouclé, nous avons eu la désagréable surprise de voir notre dossier de subvention à la CNSA PRIAC recalé pour des motifs anodins. Cet organisme est pourtant financé par la journée de solidarité travaillée du lundi de Pentecôte et a pour objectif d'améliorer les conditions de vie dans les établissements comme le nôtre. Il a fallu solliciter d'autres subsides et, grâce à l'appui du Député, une aide exceptionnelle de cinq cents mille euros versée par l'Etat est venue en partie compenser cette défection. Techniques enfin, concernant la toiture, la membrane qui assurait l'étanchéité a dû être changée (mauvais matériaux, pose défectueuse) à la charge de l'entreprise, d'où un léger retard supplémentaire. Où en sommes-nous aujourd'hui ? L'agrandissement est en grande partie achevé et devrait être opérationnelle dans la deuxième quinzaine de juin 2007: Elle se compose au premier niveau d'une cuisine entièrement renouvelée répondant aux normes d'hygiène, de conditionnement et de travail modernes. Au deuxième niveau une grande salle à manger très ajourée, dotée d'un système de climatisation et offrant une vue panoramique sur le village. Un salon d'attente la jouxte. Au troisième niveau, six chambres spacieuses avec cabines de douche et toilettes incorporées, un ascenseur desservant les trois paliers. La deuxième phase de rénovation de l'ancien bâtiment commencera dans la foulée dès le mois de juillet : agrandissement des chambres dans l'aile la plus proche de la salle des fêtes et équipement en salles de bain individuelles. Ensuite, avec les locaux libérés par l'extension : aménagement d'une lingerie plus adaptée, d'une salle de soin aux normes, d'un local indépendant à usage de pharmacie, d'un cabinet à la disposition du médecin coordonnateur. Cette opération indispensable améliorera très sensiblement la qualité de vie au sein de la Résidence J. Caupert. L'élaboration du projet, puis son suivi se déroulent dans un climat constructif entre la direction, le personnel de l'établissement, les membres passés et présents de son conseil d'administration et la mairie du Bleymard. Une journée Portes - Ouvertes courant juillet permettra à la population du canton de visiter les nouveaux locaux et de venir à la rencontre des personnels et résidents. Le jour, probablement un samedi après-midi, sera fixé ultérieurement et communiqué par voie d'affichage et par la presse locale. Lucien Reversat

ELECTIONS

Il faut y retourner, les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin de 8 h 00 à 18 h 00. Récemment assouplies, les conditions requises pour accorder une procuration à un autre électeur de la commune en cas d'empêchement permettent à chacun d'assurer son devoir. Pour de plus amples informations, contactez la Gendarmerie de Bagnols-les-Bains ou le Tribunal d'Instance de Mende.

Nos hébergements touristiques

Afin d'augmenter leur taux d'occupation, le Conseil Municipal a décidé d'assurer la promotion des gîtes communaux. Pour cela, il a été entrepris une série de travaux et d'aménagements permettant d'obtenir un classement préfectoral pour quatre des six gîtes. Ce nouveau statut autorise désormais la Commune à publier des annonces de location sur différents supports, en particulier dans les Offices de Tourisme. Les aménagements réalisés correspondent à l'équipement des gîtes conformément au cahier des charges préfectoral :

réfrigérateurs de grande capacité pour les appartements les plus importants, hottes aspirantes dans toutes les cuisines, fers à repasser, etc... Ils ont permis en outre une réorganisation des espaces les rendant plus fonctionnels (éléments de rangement suspendus dans les cuisines, comptoirs style cuisine américaine, armoire en arche dans les chambres), le tout agrémenté d'une nouvelle décoration (peinture, rénovation des meubles en bois, pose de lambris adaptés aux murs trop humides des salles de bain, pose de rideaux, etc...). A terme l'objectif consiste à proposer des appartements coquets et fonctionnels dans lesquels les occupants se sentiront bien, cela se fera dans la durée, en fonction du budget alloué à ces améliorations. Mais

cela va tout à fait dans le sens que s'est fixé la municipalité, l'élévation de la qualité des hébergements et de l'accueil touristique.

Le camping a, lui aussi, eu droit à un petit toilettage bien mérité. Les sanitaires ont été repeints à neuf, et des sièges amovibles en plastique ont été installés pour rendre les installations plus pratiques. Les plaques de numérotation des terrains ont été mises à jour rendant plus lisible l'organisation du site. Deux barbecues collectifs ont été installés pour rendre les séjours sur le camping plus conviviaux. D'autres améliorations et aménagements sont prévus, et seront réalisés pour la saison 2008.

Il convient, malgré ce qu'en pensent certains, de valoriser le travail lorsqu'il

est bien fait et pas seulement d'évoquer « les trains qui arrivent en retard ». En particulier, il est à souligner que tous ces travaux et aménagements, aux gîtes et au camping, ont été réalisés par les employés communaux... et nous les félicitons !

Un été au Bleymard

Piscine : ouverture au mois de juin uniquement pour les scolaires, ouverture tout public les après-midi de juillet-août, tous les jours où le temps le permet. Entrée libre et gratuite pour tous. Pour les cours de natation, se renseigner sur place auprès du Maître-Nageur.

Animations :

- En juillet-août, activités (balades, randonnées, jeux enfants, théâtre) et repas (les mercredis) ouverts à tous et organisés par le Village de Vacances du Bleymard, renseignements et réservations au 04-66-48-65-14.

- 13 juillet : feu d'artifice et bal gratuit organisés par le Foyer Rural.

- 14 juillet : Foire à la Brocante organisée par Los Fierejaires.

- 17 juillet : Rencontres sur l'écliptique organisées par Astrolab, renseignements au 04-66-48-63-44.

- 3 août : Foire Gourmande organisée par Los Fierejaires.

- 12 août : Nuit des Etoiles Filantes organisée par Astrolab.

- 14 août : Fête vôtive organisé par le Foyer Rural. Animations sur le stade, Concours de boules, Soirée Disco.

- 15 août : Fête vôtive. Animations de rue, Repas autour d'un cochon grillé (renseignements et/ou réservations au 06-32-07-55-93 ou sur place le jour même), Bal musette en soirée.

- D'autres renseignements sur les animations et activités estivales sont disponibles auprès de l'Office de Tourisme de Bagnols-les-Bains que l'on pourra contacter au 04-66-47-61-13.

Le point sur... la déchèterie.

Projet de la Communauté de Communes du Goulet Mont-Lozère, cette structure vise à centraliser la collecte des déchets encombrants et, par suite, à la suppression des actuelles bennes réparties sur le canton. Jugeant

le site d'accueil initialement prévu en pleine forêt du Goulet inadéquat, le Conseil Municipal actuel s'était exprimé en sa défaveur, contraignant ainsi la Communauté de Communes à étudier des propositions alternatives. Les membres de son Conseil d'Administration ont entériné le choix d'un terrain sur la commune de Saint-Julien du Tournel le 6 avril 2007, site également validé par la DDE, et conforme aux attentes de la Commune du Bleymard. La nouvelle déchèterie devrait donc fonctionner courant 2008. Jusqu'à sa mise en service, le maintien des bennes à encombrants continuera d'occasionner désagréments et nuisances aux riverains. Aussi, rappelons-nous que ces bennes sont destinées à accueillir les déchets non récupérables par les containers à ordures. Sont exclus des bennes en particulier, tous les matériaux susceptibles de s'envoler : cartons, papiers, films plastiques... ainsi que les produits dangereux. Nous en appelons au civisme de chacun pour respecter et faire respecter ces règles. Suite aux retards que sa décision a entraînés, le Conseil Municipal du Bleymard peut remercier, d'une part, M. Jacky Ferrier de sa diligence dans le traitement du dossier et, d'autre part, les autres membres de la Communauté de Communes qui ont montré beaucoup de compréhension en maintenant un dialogue constructif sur la poursuite du projet.

Initiatives : Association AstroLab

« *N'est-il pas étrange que les habitants de notre planète aient presque tous vécu jusqu'ici sans savoir où ils sont et sans se douter des merveilles de l'Univers* » (Camille Flammarion).

AstroLab a été créée en 2006 avec pour objectif la diffusion des connaissances en astronomie auprès de tous. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la Mairie du Bleymard, l'Association a investi, début 2007, dans l'achat d'un planétarium mobile.

Vous n'allez pas au planétarium, c'est le planétarium qui vient à vous. Cet instrument - unique sur le département

et même sur la Région - peut permettre d'intervenir sur place auprès de tous les établissements scolaires, les associations qui le souhaitent. Le planétarium permet de découvrir le ciel de l'endroit d'observation, mais également, comme si vous étiez au pôle Nord, à l'Equateur ou ailleurs, à n'importe quel moment du jour, de l'année. Il permet de faire de l'astronomie en s'affranchissant des contraintes liées à la météo, mais également, pour les établissements scolaires, de supprimer les problèmes liés au transport des élèves. C'est aussi le développement d'un nouveau service en zone rurale, le plus proche planétarium étant à plus de 1h30 de route du centre de la Lozère.

Les prochains projets. L'astronomie est avant tout une science d'observation. La qualité du ciel de Lozère peut permettre une découverte du ciel exceptionnelle. L'altitude, l'absence de pollution lumineuse en font un espace à préserver et à valoriser. Avec l'achat d'instruments d'observation, AstroLab veut permettre à chacun de pouvoir contempler les merveilles du ciel. Un instrument d'observation du Soleil ainsi qu'un télescope performant devraient prochainement compléter l'équipement de l'Association. Conformément à notre projet initial, tous ces instruments seront mobiles et nous permettront ainsi d'intervenir sur tout le département et dans certains départements limitrophes.

L'année 2007 va marquer le 50ème anniversaire du début de la conquête spatiale avec le lancement du premier « Spoutnik ». Pour marquer l'évènement, AstroLab veut créer, à l'occasion de la fête de la Science, une exposition sur le thème de la conquête de l'Espace. Cette exposition sera ensuite proposée aux structures du département qui souhaiteront la promouvoir.

Les évènements à venir. Deux soirées d'observation sont programmées cet été au Col de Finiels dans le cadre du « Festival Nature » du Parc National des Cévennes : le 17 juillet « Rencontres sur l'écliptique » et le 12 août « La nuit des étoiles filantes ».

AstroLab, Route du Goulet, 48190 Le Bleymard, Tél : 04 66 48 63 44, mail : astrolab48@free.fr

Guy Herbreteau

Nous remercions l'ensemble des personnes qui nous encouragent régulièrement par l'intérêt qu'elles témoignent au bulletin municipal.

Le Comité de rédaction

Si vous souhaitez vous exprimer, vous pouvez faire parvenir vos contributions à la Mairie du Bleymard. Elles paraîtront dans les prochains numéros.

Diffusé en accord avec le Maire et le Conseil Municipal. Comité de rédaction: Gylaine Antraygue, Stéphane Amouroux, Patrice Moncada.